
**Comité exécutif du Programme
du Haut Commissaire**

Distr. restreinte
14 juin 2021
Français
Original : anglais et français

**Comité permanent
81^e réunion**

Préparation et réponse aux situations d'urgence*Résumé*

Ce document présente les événements nouveaux intervenus dans les domaines de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence depuis la dernière actualisation fournie au Comité permanent en septembre 2020 (EC/71/SC/CRP.19). Il décrit le renforcement de la capacité du HCR à cet égard, y compris par les efforts déployés sous la direction de la Division des situations d'urgence, de la sécurité et de l'approvisionnement (DESS), dans le contexte de la régionalisation et de la décentralisation. Mentionnant le nombre croissant de situations d'urgence dans différentes régions en 2020, il met en lumière la réponse du HCR et de ses partenaires, notamment aux aspects liés à l'approvisionnement et à la logistique, et aux défis liés à la pandémie de COVID-19. Il conclut en évoquant les domaines dans lesquels le HCR devra s'engager à l'avenir pour promouvoir sa capacité à prendre en charge les situations d'urgence et mettre en place une chaîne d'approvisionnement intégrée.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1-4	3
II. Renforcement de la préparation aux situations d'urgence et de la capacité de réponse	5-11	3
A. Actions de préparation.....	5-11	3
B. Renforcement des capacités.....	11	4
III Mise en œuvre des réponses d'urgence	12-25	5
A. Aperçu des situations d'urgence et mise en œuvre des politiques	12-16	5
B. Déploiements d'urgence et partenariats	17-20	5
C. Gestion de l'approvisionnement	21-25	6
IV. Risques et défis.....	26-27	7
V. Opportunités et priorités	28-33	7

I. Introduction

1. En 2020, le HCR a continué à se préparer aux situations d'urgence en cours et nouvelles et à y répondre, dans des environnements complexes et présentant des risques multiples. Il s'est avéré essentiel à cet égard de garantir la capacité opérationnelle nécessaire pour fournir une réponse coordonnée, malgré les fréquentes restrictions d'accès, les considérations de sécurité et les problèmes liés à la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19).

2. Les partenariats et le travail d'équipe avec d'autres organisations, les gouvernements et les personnes relevant de la compétence du HCR ont été cruciaux pour la capacité du HCR de « rester pour servir », d'adapter ses programmes et d'œuvrer à fournir une protection et une assistance vitale aux personnes déplacées.

3. Le renforcement des structures de direction régionales au cours de la première année de la mise en œuvre de l'approche de régionalisation et de décentralisation du HCR a joué un rôle essentiel dans la qualité et la rapidité de ses réponses d'urgence. Un soutien direct a été apporté aux bureaux régionaux et aux opérations du terrain, notamment par des activités de renforcement des capacités et la mobilisation des ressources humaines et matérielles. Le HCR a continué à faciliter les dispositifs de coordination, comme en menant des missions conjointes de haut niveau et en travaillant régulièrement avec le Groupe des directeurs pour les situations d'urgence du Comité permanent interorganisations (IASC) et le Groupe de l'IASC sur l'alerte rapide, l'action rapide et la préparation. Ce travail a été dirigé par la Division des situations d'urgence, de la sécurité et de l'approvisionnement (DESS) du HCR.

4. La pandémie de COVID-19 a eu de profondes répercussions sur la vie des personnes relevant de la compétence du HCR en 2020. Par conséquent, les activités de l'Organisation, en particulier dans les pays en proie à des situations d'urgence, ont été adaptées afin de répondre à l'augmentation des besoins. Le Plan de réponse humanitaire mondiale à la COVID-19 a appelé à l'adoption d'une réponse coordonnée de toutes les organisations humanitaires, à laquelle le HCR a activement participé. L'Organisation a instamment demandé aux gouvernements d'inclure les personnes relevant de sa compétence dans leur réponse nationale et régionale respective à la pandémie, et d'aider les systèmes de santé nationaux à renforcer leurs capacités et à mobiliser les partenaires clés à cette fin. En dépit des défis logistiques majeurs, le HCR a poursuivi ses opérations d'approvisionnement cruciales en utilisant les stocks mondiaux, y compris par l'envoi de fournitures médicales et d'équipements de protection individuelle, notamment des masques, des gants et des blouses à son personnel, à ses partenaires et aux personnes relevant de sa compétence.

II. Renforcement de la préparation aux situations d'urgence et de la capacité de réponse

A. Actions de préparation

5. En 2020, l'outil de la Liste d'alerte pour la préparation aux situations d'urgence du HCR (HALEP), répertoire mondial des opérations exposées à un risque élevé de déclenchement ou d'intensification d'une situation d'urgence, a relevé 29 opérations de cette nature, dont 14 pays confrontés à un afflux potentiel de réfugiés, 10 exposés à un risque accru de nouveau déplacement interne et 5 affichant un risque potentiel à la fois d'afflux de réfugiés et de déplacement interne. La plupart des pays présentant une augmentation des nouveaux risques se trouvaient en Afrique, suivie par la région des Amériques. La situation humanitaire dans certains pays d'Asie, d'Europe et de la région du Moyen-Orient de l'Afrique du Nord est restée précaire.

6. L'aide du HCR en matière de préparation s'est concentrée sur les situations régionales et les opérations de pays comportant un risque important de déplacement, notamment sur les situations affectant les déplacés internes. L'Organisation a aidé les pays qui risquaient de connaître une situation d'urgence à procéder à une analyse des risques, à

élaborer des scénarios de planification, à mettre en évidence les lacunes en matière de préparation à l'urgence, et à mettre en œuvre des mesures de préparation avancées. Des orientations sur la préparation opérationnelle ont été mises à disposition en ligne avec le « Dispositif de préparation aux situations d'urgence de réfugiés » et le « Dispositif de préparation aux situations d'urgence de déplacés internes ».

7. Dans le contexte de la régionalisation et de la décentralisation, le HCR a précisé les responsabilités, les obligations redditionnelles et les personnes ayant autorité concernant sa préparation et sa réponse d'urgence. Ces précisions ont notamment porté sur : i) la responsabilité des opérations de pays d'identifier les risques devant faire l'objet d'un suivi par une analyse fondée sur les risques ; ii) la supervision des opérations de pays par les bureaux régionaux dans une perspective régionale et situationnelle; et iii) l'examen de l'analyse des risques et des actions de préparation. Les dossiers présentés par les opérations de pays et les bureaux régionaux sont conservés dans le répertoire mondial de l'HALEP et actualisés à mesure de l'évolution des situations, tandis que les examens annuels des risques sont validés par les bureaux régionaux et revus au niveau mondial. Ce système, allié au répertoire mondial, dote les bureaux régionaux des moyens nécessaires pour assumer leur rôle de renforcement de la préparation dans leur région respective. Le HCR a également rationalisé son examen des risques de situation d'urgence dans son examen annuel des risques et dans les registres de risque s'y rattachant afin d'éviter les doublons dans les processus.

8. Le HCR a dirigé les actions interorganisations de préparation à des situations d'urgence potentielles de réfugiés, en mettant l'accent sur les situations susceptibles d'évoluer vers des mouvements transfrontaliers, notamment pour la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Mozambique et la République centrafricaine. Dans les pays exposés à un risque de déplacement interne et sous la direction du Coordonnateur résident et/ou Coordonnateur humanitaire respectif, le HCR s'est employé à remplir sa fonction de coordination pour les groupes sectoriels de la protection, des abris, et de la coordination des camps et de la gestion des camps, et à mettre en place les réponses opérationnelles correspondantes.

9. L'Organisation a activement participé au Groupe de travail de l'IASC sur l'alerte rapide, l'action rapide et la préparation. Ce groupe, chargé de repérer les pays susceptibles de connaître une crise humanitaire à moyen terme, a identifié 15 pays comme étant à « haut risque » et à « très haut risque » en 2020. Cette évaluation a été transmise au Groupe des Directeurs pour les situations d'urgence afin qu'ils dirigent les actions de préparation avec les opérations de pays en vue de répondre aux besoins humanitaires croissants.

10. Pour renforcer sa capacité à répondre à de multiples situations d'urgence complexes conformément à ses engagements de coordination de groupes sectoriels envers l'IASC, et à son rôle de coordination des situations de réfugiés, le HCR a établi des fichiers internes pour des profils de coordination interorganisations et de gestion des informations. Ces fichiers, qui prennent en compte le genre, la langue et les aspects géographiques, seront pleinement opérationnels au milieu de l'année 2021 et permettront au HCR de disposer de collègues déjà sélectionnés pour appuyer dès le départ la coordination interorganisations dans les situations d'urgence.

B. Renforcement des capacités

11. Pour renforcer la qualité, l'effectivité et l'impact de ses actions de préparation et de réponse aux situations d'urgence, le HCR a continué à faciliter la formation et à fournir des orientations opérationnelles. Face à la nécessité d'adopter de nouvelles modalités à cause de la COVID-19, la formation avec présence physique destinée aux membres des fichiers de réponse d'urgence a rapidement été transformée en une formation en ligne. L'Atelier sur la gestion des situations d'urgence et la formation aux situations d'urgence spécifique aux pays ont été fournis sous forme virtuelle à 90 fonctionnaires du HCR et à 31 membres du personnel des partenaires. Le HCR a poursuivi sa mise en œuvre du Programme sur la direction d'équipe dans les situations d'urgence au nom de l'IASC avec son Centre régional de préparation aux situations d'urgence (*eCentre*) de Bangkok, formant 176 membres du

gouvernement et du personnel humanitaire de 23 pays, principalement de la région Asie et Pacifique. L'Organisation a continué à actualiser le Manuel des situations d'urgence en ligne, disponible en interne et en externe en arabe, chinois, anglais français et espagnol, et envisage d'ajouter d'autres langues.

III. Mise en œuvre des réponses d'urgence

A. Aperçu des situations d'urgence et mise en œuvre des politiques

12. En 2020, le HCR a activé des déclarations de situation d'urgence interne dans 26 pays. Sur ce nombre, les activations de situation d'urgence de six pays avaient débuté l'année précédente et s'étaient achevées au cours du premier semestre 2020.

13. Dans la région du Sahel, une situation d'urgence de niveau 3 à l'échelle de toute l'Organisation a été déclarée pour le Burkina Faso, en plus d'une déclaration de niveau 2 pour le Mali et le Niger, et d'une déclaration de niveau 1 pour les autres pays voisins. En République démocratique du Congo, la situation d'urgence de niveau 3 a été maintenue jusqu'au premier semestre 2020, contribuant à l'apport d'une assistance à la plus grande situation de déplacés internes d'Afrique. Les réponses d'urgence du HCR ont fourni un appui essentiel en Éthiopie, en Iraq, au Mozambique, au Soudan et au Tchad, et un renforcement de la préparation en Côte d'Ivoire et dans les pays voisins.

14. Du fait de l'alignement de la Politique sur la préparation à la réponse aux situations d'urgence du HCR sur les protocoles d'intensification de l'action humanitaire à l'échelle de tout le système de l'IASC, 21 activations de situations d'urgence ont pris fin automatiquement (au bout de six, ou exceptionnellement de neuf mois) en 2020. Cela a permis au HCR de réorienter ses ressources là où les besoins étaient les plus urgents. Malgré l'expiration des activations de situation d'urgence interne, la poursuite du suivi est restée essentielle pour assurer une intensification rapide de l'action en cas de détérioration soudaine de la situation, et fournir si besoin une assistance.

15. En réponse à la pandémie de COVID-19, le HCR a déclaré une situation d'urgence mondiale de niveau 2 dans toute l'Organisation, mobilisant des ressources et des capacités par une approche faisant intervenir l'ensemble du HCR. Conformément aux procédures d'urgence applicables, des flexibilités opérationnelles supplémentaires ont été introduites dans les programmes de pays dans les domaines de l'approvisionnement, des partenariats et de la gestion des ressources humaines. La réponse globale visant à protéger les réfugiés et les déplacés internes de la COVID-19, dans les camps comme en milieu urbain, a été particulièrement difficile à mettre en œuvre à cause des logements inadéquats et surpeuplés, de l'absence d'accès à de l'eau salubre, et de l'insuffisance des infrastructures de santé.

16. En intégrant systématiquement les considérations d'âge, de genre et de diversité dans son travail et conformément à ses principes de « redevabilité envers les populations affectées », le HCR a adapté ses programmes, mis à jour ses orientations et ses outils en ligne, et étendu les mécanismes de mobilisation de la communauté tout au long de la pandémie. Cette approche a facilité l'identification des besoins et a renforcé la réponse de protection face à l'exploitation et aux abus sexuels, à la violence liée au genre et à d'autres formes de violation des droits.

B. Déploiements d'urgence et partenariats

17. La pandémie de COVID-19 a tout d'abord empêché le HCR de déployer du personnel dans les nouvelles situations d'urgence à cause de la fermeture des frontières, des difficultés d'obtention de permis d'entrée dans les pays et des restrictions de voyage. Certains déploiements ont commencé dans le cadre de dispositifs de travail à distance jusqu'à ce que les voyages soient possibles. Plusieurs fichiers de personnel d'urgence ont été renouvelés, aboutissant à une capacité de déploiement possible de 156 fonctionnaires. En outre, l'équipe de réserve d'urgence à plein temps de la DESS, composée de huit membres, a dirigé des réponses d'urgence complexes lors de 738 jours de mission. Hormis

lorsque les restrictions de voyage dues à la COVID-19 étaient extrêmement rigoureuses, l'équipe de réserve d'urgence a poursuivi son travail sur le terrain.

18. Le HCR a facilité en tout 319 déploiements d'urgence à partir des fichiers existants. Les restrictions généralisées de voyage, en particulier au cours du second semestre 2020, ont réduit le nombre de nouveaux déploiements physiques, jusqu'à leur reprise en septembre. Les déploiements les plus nombreux ont été effectués au Burkina Faso, en Éthiopie, au Mozambique, en République démocratique du Congo, au Soudan et au Tchad.

19. L'Organisation a maintenu 18 partenariats bilatéraux de réserve d'urgence et a continué à participer activement au Réseau des partenariats d'urgence interorganisations, composé de 15 organismes des Nations Unies et de 54 organisations partenaires qui déploient divers experts dans les situations d'urgence humanitaire. Les experts déployés par les partenaires de réserve du HCR ont fourni un appui ciblé mais vital dans ses opérations d'urgence du monde entier, en particulier là où des profils techniques spécifiques étaient nécessaires. La contribution en nature annuelle fournie par les partenaires de réserve au HCR a été plus élevée que les années précédentes, atteignant 7,8 millions de dollars E.-U. Pendant la pandémie de COVID-19, les partenaires de réserve ont fait preuve d'approches innovantes et d'une flexibilité très utile en étendant leurs modalités d'appui afin de permettre si possible des déploiements d'experts internationaux à distance et dans les pays.

20. Le HCR a continué à coordonner étroitement ses réponses d'urgence au niveau mondial au travers du Groupe des Directeurs pour les situations d'urgence, et au niveau des pays. La communication proactive de données et d'informations a été un élément important, rendue possible grâce au [portail de données](#) opérationnelles du HCR pour les situations de réfugiés, à ses contributions importantes aux portails d'information gérés par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, comme la [bourse de données humanitaires](#), et à une collaboration accrue avec les acteurs du développement.

C. Gestion de l'approvisionnement

21. Malgré les pénuries mondiales et le quasi effondrement des réseaux de transports dus à la pandémie de COVID-19, le HCR a fourni pour 36,2 millions de dollars E.-U. d'articles de secours essentiels à neuf situations d'urgence existantes ou nouvelles à partir de ses sept stocks mondiaux. L'Organisation a également acheté des équipements de protection individuelle et autres articles et services essentiels, pour un montant de 186,1 millions de dollars E.-U., qui ont été fournis à 95 opérations.

22. Afin d'optimiser le potentiel de la chaîne d'approvisionnement pendant les situations d'urgence, le HCR a collaboré avec les agences sœurs et les partenaires dans le cadre du Groupe sectoriel de la logistique, du Réseau d'achat des Nations Unies, du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies et de l'Équipe spéciale du des Nations Unies chargée de la chaîne d'approvisionnement pour la COVID-19. L'Organisation a augmenté de plus de 20 % son recours aux accords à long terme établis par d'autres organismes des Nations Unies par rapport à 2019, ce qui s'est traduit par des améliorations en matière d'efficacité, de collaboration, de fourniture de services et d'appels d'offres plus avantageux.

23. Le HCR a privilégié une nouvelle approche dans son processus d'appel d'offres, qui a permis de recevoir des offres de prix nettement inférieures, libérant ainsi des ressources au profit d'un plus grand nombre de personnes démunies. En 2020, ce changement a permis de réduire le coût des articles de secours essentiels achetés au niveau central de 16 % (18 millions de dollars E.-U.) par rapport à la pratique précédente.

24. La capacité opérationnelle du HCR a été renforcée en 2020 par des missions d'approvisionnement virtuelles fournissant un appui aux bureaux régionaux et aux opérations dans le domaine des achats et de la logistique. En matière de surveillance, un atelier sur la conformité portant sur les risques liés à l'approvisionnement et l'élaboration de mesures d'atténuation, auquel ont participé 20 opérations, a été organisé.

25. Pour combiner les possibilités qu'offre la régionalisation et dans le cadre de son programme de transformation commerciale, le HCR procède à un réexamen de son modèle de fourniture de services d'approvisionnement. Ce travail pluriannuel s'attachera principalement à inciter les fournisseurs à influencer sur le marché et à être réactifs, à renforcer la durabilité et la diversité des possibilités d'approvisionnement, à revoir le réseau des stocks mondiaux afin d'augmenter la vitesse et d'améliorer le rapport coût-efficacité, et à réduire l'empreinte carbone pour contribuer à garantir la durabilité environnementale. Ce réexamen devrait aboutir à des gains d'efficacité et à des processus simplifiés dans les mécanismes d'approvisionnement du HCR.

IV. Risques et défis

26. Il est probable que l'on assistera à un risque accru et à une plus grande précarité du contexte dans lequel de nombreuses opérations du HCR travailleront en 2022. Plus de pays ont identifié des risques de scénarios d'urgence que les années précédentes, un tiers des opérations du HCR prévoyant des risques de détérioration de la sécurité et de déplacement forcé en raison de la pandémie et de ses conséquences économiques négatives sur les ménages, ainsi que des effets tangibles du changement climatique.

27. La période qui s'ouvre risque d'être marquée par de multiples situations d'urgence humanitaire et par une augmentation des déplacements, à l'intérieur des frontières et au-delà, y compris à cause des risques de catastrophe naturelle. La pandémie continuera probablement d'avoir de profondes répercussions sur les pays et les populations, en particulier sur celles dont le pouvoir d'achat a diminué et qui ont recours à des mécanismes d'adaptation négatifs, risquant de conduire à de nouvelles difficultés socio-économiques et à des incertitudes quant à la sécurité générale.

V. Opportunités et priorités

28. Ces tendances donnent un nouvel élan à la volonté du HCR de renforcer ses mesures de préparation et de réponse aux situations d'urgence, conformément aux principes clés des politiques d'urgence, qui invoquent des actions consistant à « ne pas nuire » et à agir « sans regrets » pour répondre aux besoins humanitaires de manière sûre et responsable à l'appui des opérations de terrain.

29. L'Organisation est déterminée à faire connaître les risques et les tendances de situations d'urgence mondiales susceptibles de provoquer des déplacements de population et de mener un travail de sensibilisation dans ce domaine. Ce travail combinera l'analyse des menaces à la sécurité et l'analyse des données météorologiques et des jeux de données rigoureux. Par son Centre mondial d'apprentissage et de développement notamment, le HCR continue à œuvrer à l'instauration d'une capacité solide et importante de répondants internes pour les situations d'urgence à différents niveaux et dotés de compétences variées. Le genre et la diversité géographique sont des considérations essentielles à cet égard.

30. La politique du HCR sur les situations d'urgence doit être actualisée en 2022, ce qui sera l'occasion de préciser encore les obligations redditionnelles et les responsabilités des différents responsables dans le contexte de la régionalisation et de la décentralisation.

31. Conformément au Cadre stratégique pour l'action climatique du HCR, les risques supplémentaires de situation d'urgence et de catastrophe naturelle doivent être identifiés par les opérations de pays, pour lesquelles des actions de préparation seront mises en place sous la direction des Coordonnateurs résidents et/ou des Coordonnateurs humanitaires. Ce cadre permet aussi de mieux définir les responsabilités en matière de préparation et d'engagement opérationnel concernant le déplacement interne. De même, il est envisagé de procéder à un examen des articles de secours essentiels pour contribuer à les rendre plus respectueux de l'environnement.

32. Le HCR prévoit d'introduire une plus grande flexibilité dans la planification de l'approvisionnement, la préparation et la réponse aux situations d'urgence. Un nouveau système de planification des ressources de l'entreprise (Cloud ERP) étant actuellement en

cours d'élaboration dans le cadre du programme de transformation commerciale de l'Organisation, les processus d'approvisionnement seront rationalisés et standardisés, et leur planification ainsi que leur visibilité seront optimisées. Ce système vise à permettre aux HCR d'être mieux en mesure de prendre des décisions éclairées sur ce qui est nécessaire et où, de manière rapide et avec une utilisation efficace des ressources. Il permettra en outre de mesurer les progrès en temps réel.

33. Pour optimiser ces opportunités et atteindre ses priorités, le HCR continue à compter sur l'appui des États, en particulier sur les membres du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire.
